



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-19051>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 25-19051

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-6147

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Pontarlier

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21250462500014

**Ville :** PONTARLIER

**Code postal :** 25304

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 25

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre pour la mise en place d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45311200

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Il n'est pas prévu de décomposition en lots. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et à la conclusion de marchés subséquents. L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat jusqu'au 31/12/2025. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. 1ère période de reconduction : 01/01/2026 au 31/12/2026 2ème période de reconduction : 01/01/2027 au 31/12/2027 3ème période de reconduction : 01/01/2028 au 31/12/2028

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 25/02/2025 à 12h00, lire 11/03/2025 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/02/2025